

Avis aux étudiants

Master 2

Correction du mémoire après la soutenance

Il est porté à la connaissance des étudiants de deuxième Année Master que :

- Après la soutenance, le candidat doit déposer, au niveau du service de scolarité, Un exemplaire corrigé selon les remarques des membres du jury (consignées sur le PV de soutenance) s'il y a lieu.
- Un CD est exigé aussi après la soutenance contenant une version électronique (un seul fichier pdf) et le code source de l'application (s'il y a lieu).
- Dernier délai est le jeudi **22/09/2022**

Le chef de département